

B.1753.8.3

6 Le trois d'aoust mil sept cent cinquante trois est née et le
meme jour fut ~~fut~~ baptisé par moy ptre soussigné ^{deus} marie joseph -
enfant legitime de jean michée hanocq manouvrier de Stil et de marie
barbier. Le parain et la maraine ont été vincent barbier ^{manouvrier de stil} propre frere
a la mere de l'enfant et marie joseph bienaimée mere du pere et grande
mere a l'enfant. Le parain la maraine non plus que le pere ayant
declarés ne scavoir écrire ont mis leur marque ordinaire de ce interpellé
en foy de quoi j'ay soussigné
marque + de vincent barbier
marque + de marie joseph bienaimée
marque + de jean miché hanocq
Nicolle ptre

B.1753.8.3

le trois d'aoust mil sept cent cinquante trois est née et le
meme jour fut ~~fut~~ baptisé par moy ptre soussigné marie joseph
enfant legitime de jean michée hanocq manouvrier de stil et de marie
barbier . le parain et la maraine ont été vincent barbier manouvrier de stil
propre frere a la mere a l'enfant et marie joseph bienaimé mere du pere et grande
mere a l'enfant le parain la maraine non plus que le pere ayant
declarés ne scavoir écrire ont mis leur marque ordinaire de ce interpellé
en foy de quoi j'ay soussigné
marque + de vincent barbier
marque + de marie joseph bien aimée
marque + de jean miché hanocq
Nicolle ptre